

L'OBS
de la
Bio
EN OCCITANIE

ÉDITION
2024

CHIFFRES
CLÉS 2023

VITICULTURE
BIO



LES DONNÉES DE LA BIO D'OCCITANIE

EN PARTENARIAT AVEC



interbio-occitanie.com



En partenariat avec l'Agence Bio, l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique d'Interbio Occitanie collecte et traite des données relatives à l'évolution de la bio dans notre région, tout en s'appuyant sur les informations fournies par le réseau de ses membres (Chambre régionale d'agriculture, La Coopération Agricole Occitanie, Bio Occitanie, Ocebio et SudVinBio).

A travers différentes publications, l'observatoire contribue à améliorer le suivi des filières bio et de leurs opérateurs. Chaque année, l'Observatoire publie un panorama précis d'une filière biologique régionale.

L' OCCITANIE, PREMIERE REGION VITICOLE BIO DE FRANCE

La viticulture bio en Europe et dans le monde

En 2022, 561 500 ha de vignes sont cultivés en bio dans le monde contre 436 000 ha en 2017. Les surfaces ont augmenté de 3,2% par rapport à 2021. Les vignes bio représentent 8.3% des surfaces viticoles mondiales. 87% du vignoble bio est situé en Europe, et principalement en France, en Espagne et en Italie. (Source Agence Bio - Carnet Monde 2024)

La viticulture bio en France

En 2023, la France compte 12 022 viticulteurs bio qui cultivent 171 265 ha de vignes dont 39 475 ha en conversion. Comme en 2022, 2023 voit un ralentissement de la progression de la viticulture bio française. Le nombre de viticulteurs continue de progresser (+3%) mais de manière plus restreinte, les surfaces en conversion enregistrent une forte chute -34%, les surfaces en bio se maintiennent. Les raisins de cuves représentent plus de 98% des surfaces viticoles française.

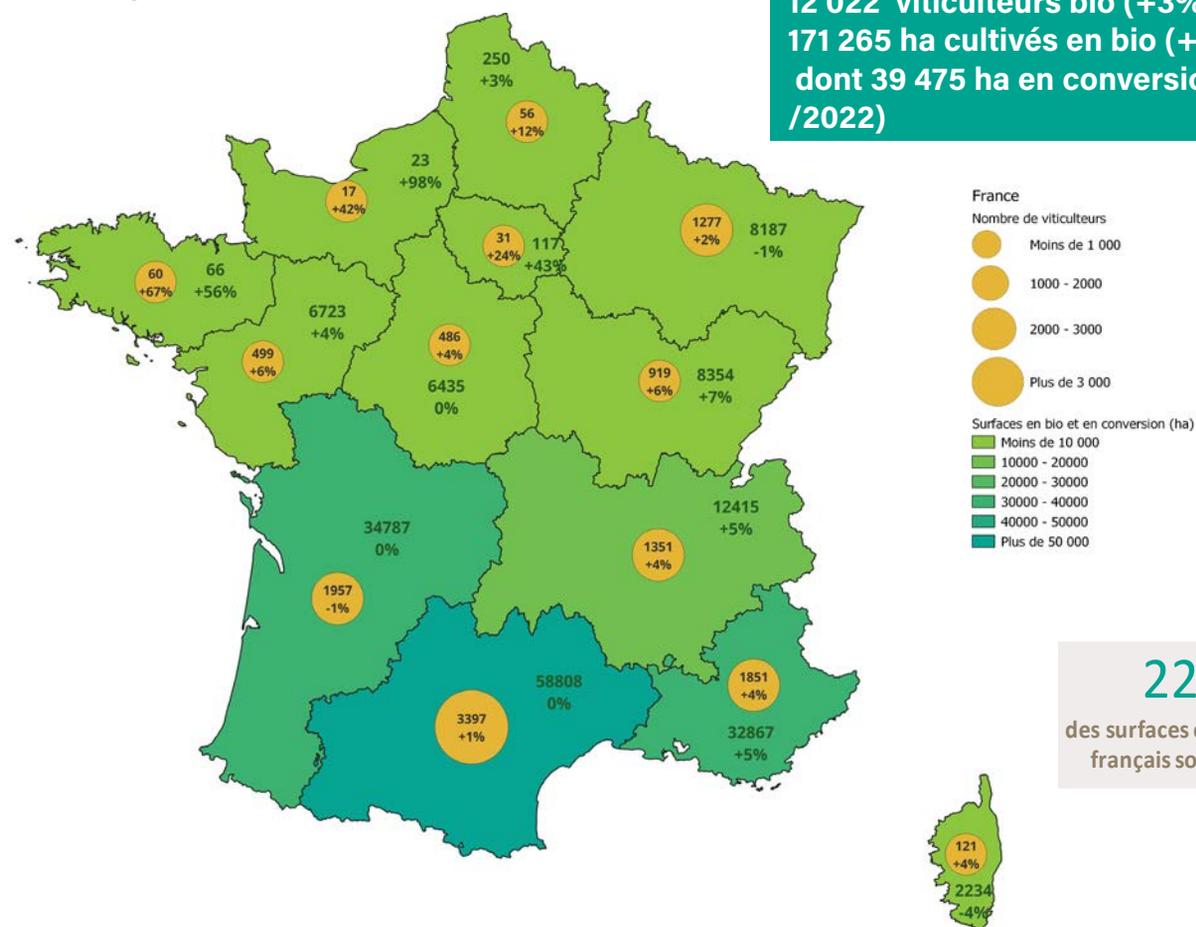
Les surfaces viticoles biologiques représentent ainsi 22% des surfaces viticoles françaises. Près des trois quarts des surfaces sont situées dans trois régions : Occitanie (34%), Nouvelle Aquitaine (20%) et PACA (19%).

L'Occitanie est de loin la première région viticole bio en terme de surfaces et de nombre de viticulteurs.

Les dynamiques marquent le pas en Occitanie et en Nouvelle Aquitaine, mais les surfaces continuent d'augmenter en PACA, AURA et Bourgogne-Franche-Comté.

Répartition de la production viticole bio en France

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2023



FRANCE - 2023
12 022 viticulteurs bio (+3% /2022)
171 265 ha cultivés en bio (+2% /2022)
dont 39 475 ha en conversion (-34% /2022)

22%
 des surfaces du vignoble français sont en bio



L' OCCITANIE, PREMIERE REGION VITICOLE BIO DE FRANCE

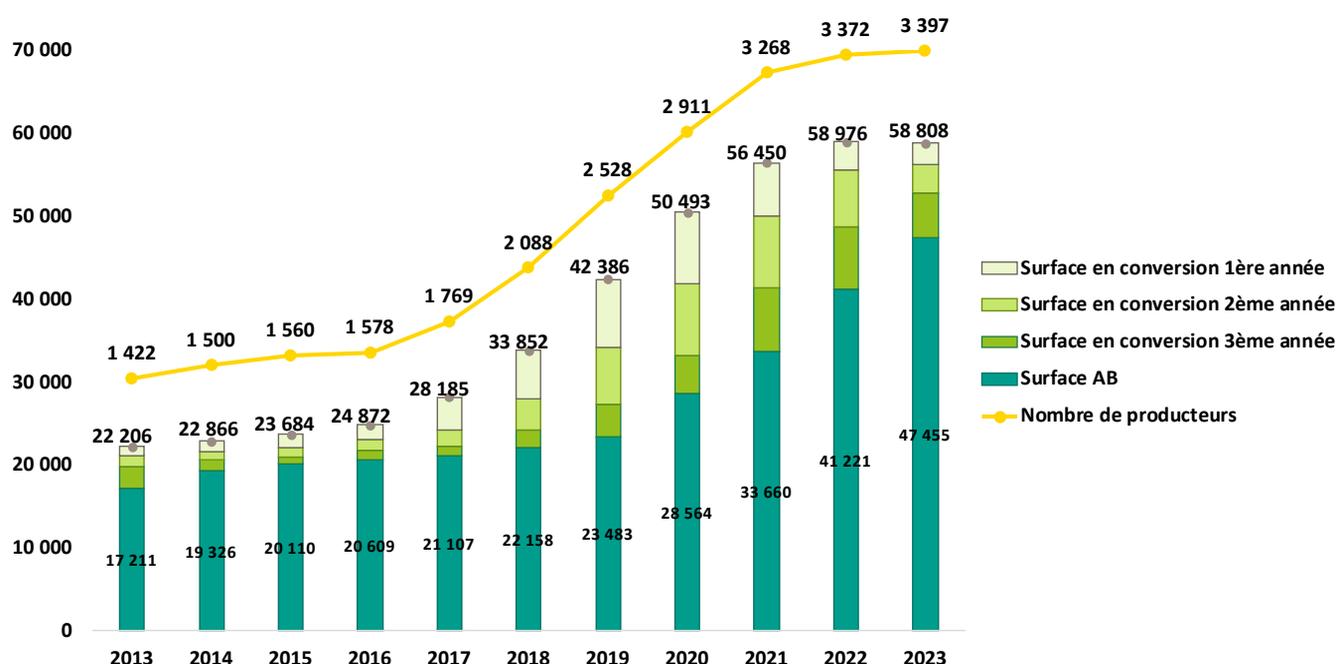
La viticulture bio en Occitanie

Avec ses 58 808 ha répartis sur 3 397 exploitations, l'Occitanie est de loin la première région viticole bio de France. Elle représente plus d'un tiers des surfaces nationales. Plus de 99% de ces surfaces sont destinées à la production de raisins de cuves. La viticulture bio représente 23% des surfaces viticoles régionales.

Après une augmentation exponentielle des surfaces viticoles biologiques entre 2017 et 2021, les surfaces et nombre de producteurs se stabilisent entre 2021 et 2023. Les arrivées de nouveaux viticulteurs continuent mais sont plus limitées. Comme au niveau national, les surfaces en conversion chutent fortement depuis 2022.

Evolution des surfaces (ha) et du nombre de producteurs bio en Occitanie

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2023



3 397

Exploitations bios
(+1%/2022)

35%

du vignoble bio français
est occitan

23%

de la SAU viticole
régionale est bio

58 808 ha

en bio et en conversion
(-0.3%/2022)

47 455 ha

certifiés bio
(+15%/2022)

11 353 ha

en conversion
-36%/2022





L' OCCITANIE, PREMIERE REGION VITICOLE BIO DE FRANCE

La viticulture bio dans les départements occitans

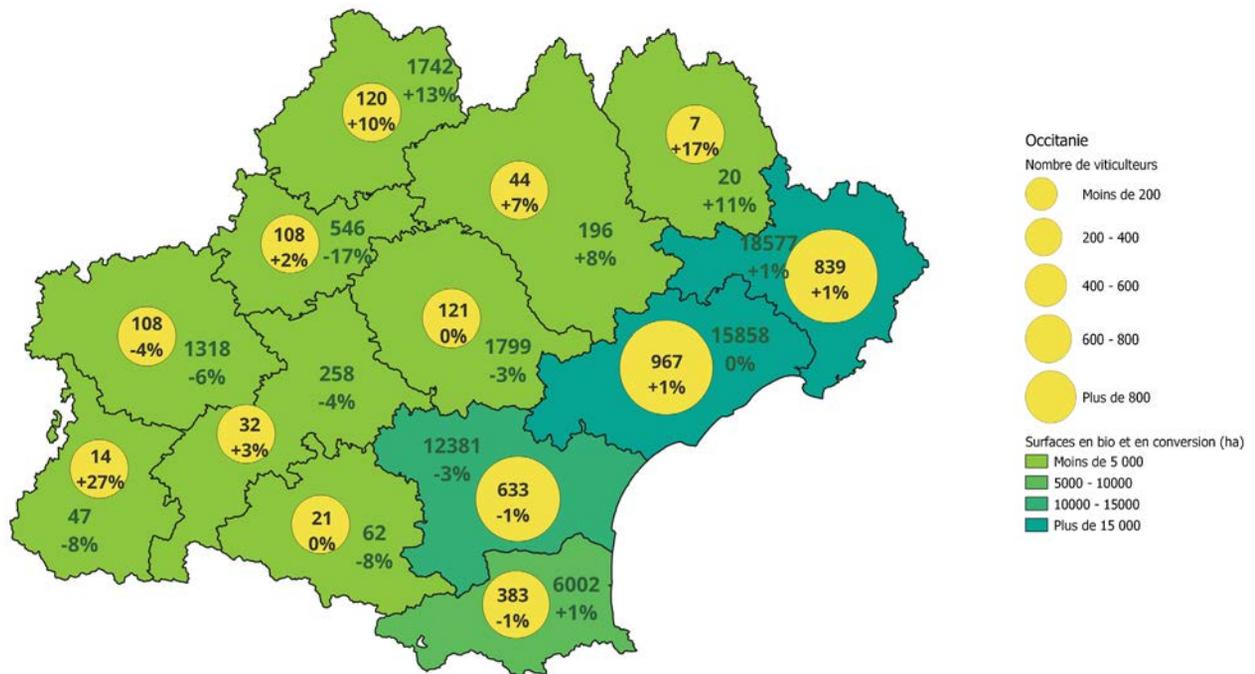
Il existe une grande disparité entre les départements : plus de 90% des vignes bio sont concentrées dans les territoires méditerranéens (Gard, Hérault, Aude et Pyrénées Orientales).

En terme d'évolution en 2023 par rapport à 2022, les situations sont contrastées dans les départements occitans :

- Le nombre d'exploitations viticoles augmente dans le Gard et l'Hérault (+1%) mais diminue dans l'Aude (-1%) et les Pyrénées-Orientales (-1%).
- Les surfaces en bio et en conversion augmentent dans le Gard et les Pyrénées-Orientales (+1%) mais diminuent dans l'Aude (-3%) et restent stable dans l'Hérault (-0,2%).

Répartition de la viticulture bio en Occitanie

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2023



FOCUS REGLEMENTATION : QU'EST-CE QU'UN VIN BIO ?

Les vins bio répondent aux exigences du règlement européen de l'agriculture biologique (RUE 2018/834) qui définit les règles à suivre concernant la production, la transformation, la distribution, l'importation, le contrôle, la certification et l'étiquetage des produits biologiques. Les règles de production de la viticulture biologique reposent sur une approche globale du système vigne-sol-environnement.

L'agriculture biologique doit préserver la biodiversité, la fertilité des sols et les ressources naturelles. Elle est fondée sur l'usage de méthodes mécaniques et en dernier recours d'intrants d'origine naturelle. Les engrais et pesticides de synthèse sont interdits, ainsi que les herbicides et les OGM.

En vinification, 100% des ingrédients d'un vin bio doivent être certifiés bio (raisin, sucre, alcool, MCR). Certaines pratiques physiques de vinification pouvant modifier la composition du produit sont interdites. La vinification a recours à une liste positive

restreinte d'intrants œnologiques. Certains intrants, s'ils sont disponibles sur le marché doivent être d'origine biologique. Les niveaux de sulfites autorisés sont inférieurs à ceux du règlement général des vins.

Un vin bio est reconnaissable par le logo Eurofeuille, obligatoire et apposé sur l'étiquette ou la contre-étiquette. Les autres mentions obligatoires pour l'étiquetage d'un vin bio sont, en plus de celles d'un vin conventionnel : le code de l'organisme de contrôle FR-BIO-XX (XX correspondant au numéro de l'OC) et l'origine des matières premières, par exemple « agriculture France » si au moins 95% des matières premières du produit sont originaires de France. Le label bio Eurofeuille garantit le respect des règles européennes de l'agriculture biologique. Les opérateurs sont contrôlés annuellement par un organisme de certification indépendant. La labellisation garantit une période de conversion des terres à l'agriculture bio de 3 ans avant de pouvoir apposer le label sur les bouteilles.



L' OCCITANIE, PREMIERE REGION VITICOLE BIO DE FRANCE

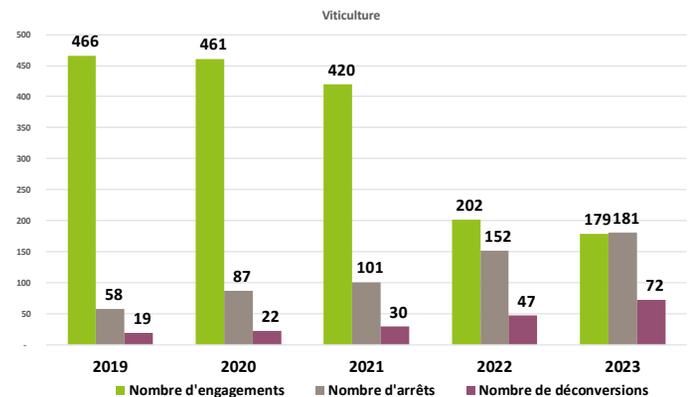
Evolution des engagements et des arrêts

En 2023, 179 viticulteurs se sont engagés en agriculture bio en production principale, alors que l'on a compté 181 arrêts dont 72 déconversions en 2023.

On note une inversion des dynamiques avec un fort ralentissement des nouveaux engagements (plus de 450 en 2019 et 2020, autour de 200 en 2022 et 2023) et une augmentation des déconversions : autour de 20 en 2019-2020 (soit environ 1% de déconversions dans le total des producteurs en filière principale «viticulture»), plus de 70 en 2023 (soit environ 2,5% de déconversions dans le total des producteurs en filière principale «viticulture»).

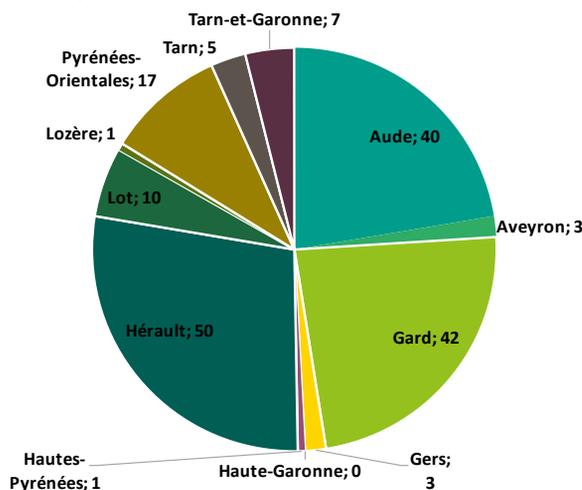
Nouveaux et arrêts - Occitanie - Filière principale

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2024



Répartition des nouveaux engagements - Filière principale

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2024



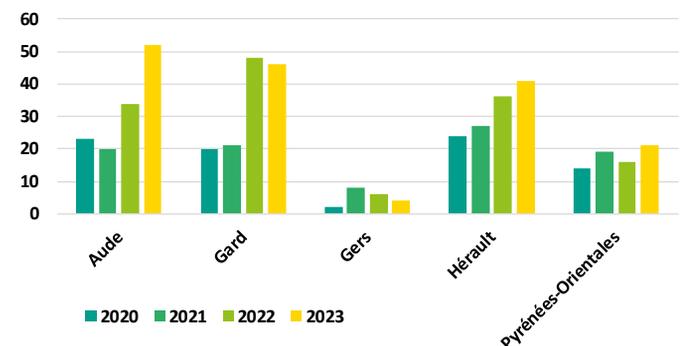
Dans les nouveaux (nouveaux engagements ou nouveaux issus de changement administratif) :

- 36% sont des conversions et 57% des installations (7% de statut non connu).
- 72% sont 100% en bio, 28% sont mixtes
- pour les installations, 28% sont en mixte
- pour les conversions 34 % sont en mixte

On retrouve les départements viticoles principaux dans ceux qui recrutent le plus avec l'Hérault en tête, suivi par le Gard et l'Aude.

Nombre d'arrêts de viticulteurs bio dans les principaux départements

Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2024



Pour les arrêts (arrêts totaux d'activité, déconversion ou arrêts issus de changements administratifs), on retrouve également les départements viticoles principaux dans ceux qui comptent le plus d'arrêts de viticulteurs bio, avec l'Aude en tête, suivi par le Gard et l'Hérault.



Premières tendances 2024

Fin novembre 2024, nous notons la même dynamique que celle de 2023 sur la même période :

- avec une légère augmentation des déconversions : 72 (57 sur la même période en 2023) avec une augmentation des déconversions dans l'Hérault (26 déconversions à fin novembre 2024), mais une stabilité dans les autres départements.
- avec encore une légère diminution des engagements : à fin novembre 2024, 126 viticulteurs se sont engagés en agriculture bio en production principale contre 165 en 2023 sur la même période.



LES VIGNERONS ET NEGOCIANTS BIO EN OCCITANIE

Les caves particulières

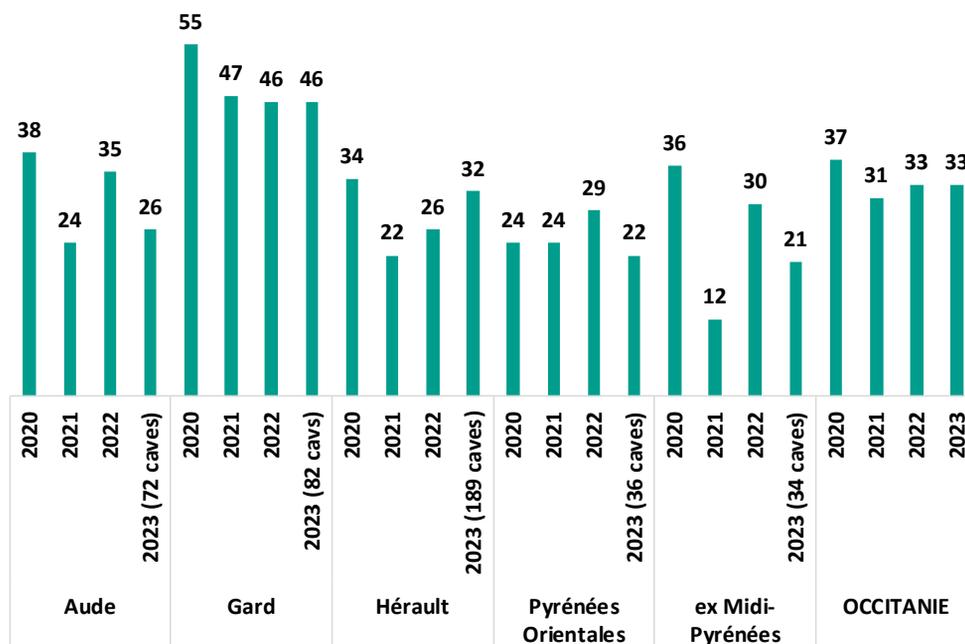
En 2023, les caves particulières représentent 81% de la surface viticole bio d'Occitanie et plus de 70% du volume de vin bio d'Occitanie (près de 1,3 Mhl). D'après les notifications Agence Bio 2024, plus de 1 300 caves particulières vinifient leur vin bio, soit 38% des viticulteurs bio.

Selon l'observatoire SudVinBio, la surface moyenne du vignoble d'une cave particulière en Occitanie est de 31 ha en 2023 (28 ha sur les trois dernières années de 2020 à 2022). Le volume moyen produit en 2023 est de 1006 hl ce qui correspond à un rendement moyen de de 33 hl/ha avec de fortes variabilités selon les territoires.

(Source: Observatoire SudVinBio : à partir des données de 413 caves particulières qui représentent 33% de la surface des caves particulières bio régionales et 27% de la surface viticole bio régionale.)

Rendements moyens en cave particulière par département (hL/ha)

Source : Observatoire SudVinBio 2023



Les caves coopératives

En parallèle, environ 120 caves coopératives vinifient en bio sur la région d'Occitanie. Les départements qui en comptent le plus sont le Gard, l'Hérault et l'Aude. Moins d'une quinzaine ont une production qui dépasse 5 000 hl. La production de vin bio des caves coopératives a doublé depuis 2021. En 2023, la surface en bio des coopératives est estimée à 9 200 ha soit 19% de la surface viticole bio d'Occitanie en progression de +22% par rapport à 2022. Le volume de récolte est estimé à 460 000 hl, c'est à dire environ 30% du volume de vin bio produit en région et une croissance de +5,6% par rapport à 2022. Le rendement moyen est de 51hl/ha.

(Source : LCA et AND-I Agence Bio).

Les négociants

En 2024, SudVinBio recense près d'une quarantaine d'entreprises de négoce ayant une activité de sourcing (principale ou majoritaire) auprès de producteurs d'Occitanie. Plus de 75% présentent un chiffre d'affaires supérieur à 1 million d'euros. 37,5% des entreprises se situent dans l'Hérault, 25% dans l'Aude et 12,5% hors Occitanie.

L'activité de négociant peut se traduire par l'achat de raisin et la vinification puis la distribution, ou seulement l'achat de vin et l'assemblage de gammes. En moyenne, le négoce vend 75% de ses volumes en conditionné et 25% en vrac avec en moyenne 44% de vins IGP, 33% de vins AOP et 23% de vins SIG.

(Source : Observatoire SudVinBio à partir des données de 36 entreprises de négoce adhérentes à SudVinBio.)



VINS BIO PRODUITS ET MIS EN MARCHÉ

Les volumes de vins bio français

La récolte de raisin de cuve bio nationale représentait 3,95 Mhl en 2022 (mise en marché en 2023), pour un rendement de 41 hl/ha (+40% par rapport à 2021). 92% des surfaces certifiées sont considérées en production.

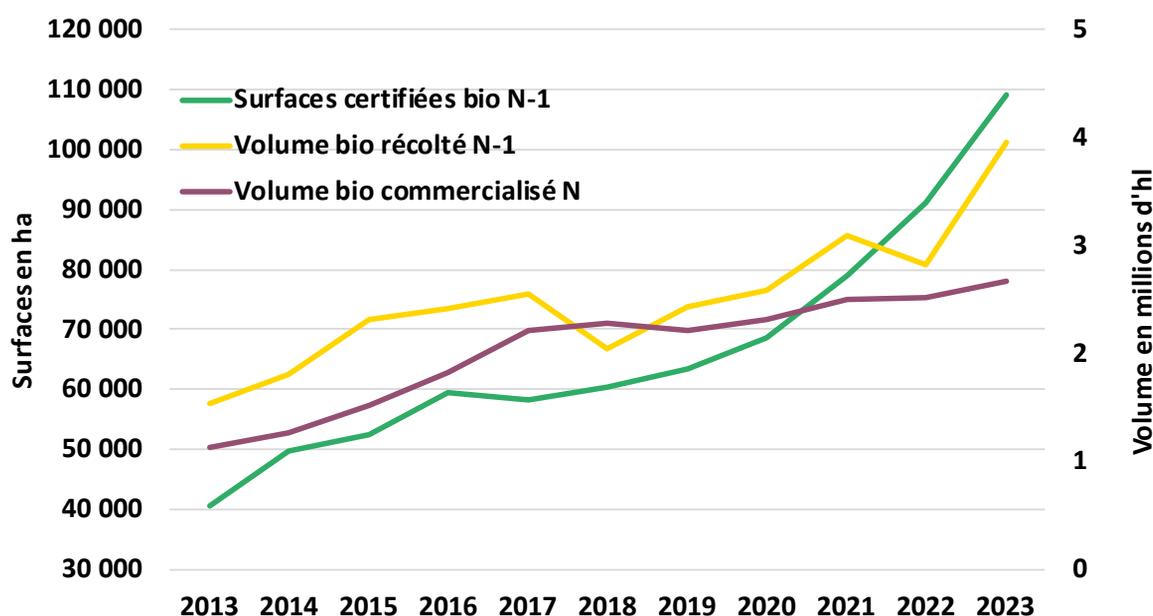
Pour les vinifications 2022, la quasi-totalité du raisin de cuve bio a été vinifiée en bio (95 %).

Par contre, en raison de difficultés sur le marché du vin bio, le taux de commercialisation en bio a baissé, passant de 95% en 2022 à 81% pour 2023. En lien avec ces difficultés, on observe une forte augmentation des stocks. Le volume final mis sur le marché était de 2,67 Mhl, soit une croissance de 6% par rapport à l'année précédente (et qui correspond à environ 68% du volume de récolte).

Le marché des vins bio est en progression, de +21% sur les 5 dernières années. Mais les surfaces et le niveau de production ont connu une croissance exponentielle, de +62% en 5 ans (récoltes 2018 à 2022).

Le volume mis en marché en 2023 était de 2,67 Mhl, dont 77% ont été vinifiés par les viticulteurs et 23% par les coopératives. Les négociants ont commercialisé 20% des volumes des viticulteurs et 77% des volumes vinifiés par les coopératives. L'ensemble des coopératives et négociants représentait ainsi près de 40% du volume mis en marché.

Evolution des surfaces viticoles bio, des volumes bio récoltés et des volumes commercialisés en bio
Source : Agence Bio / OC, ANDI



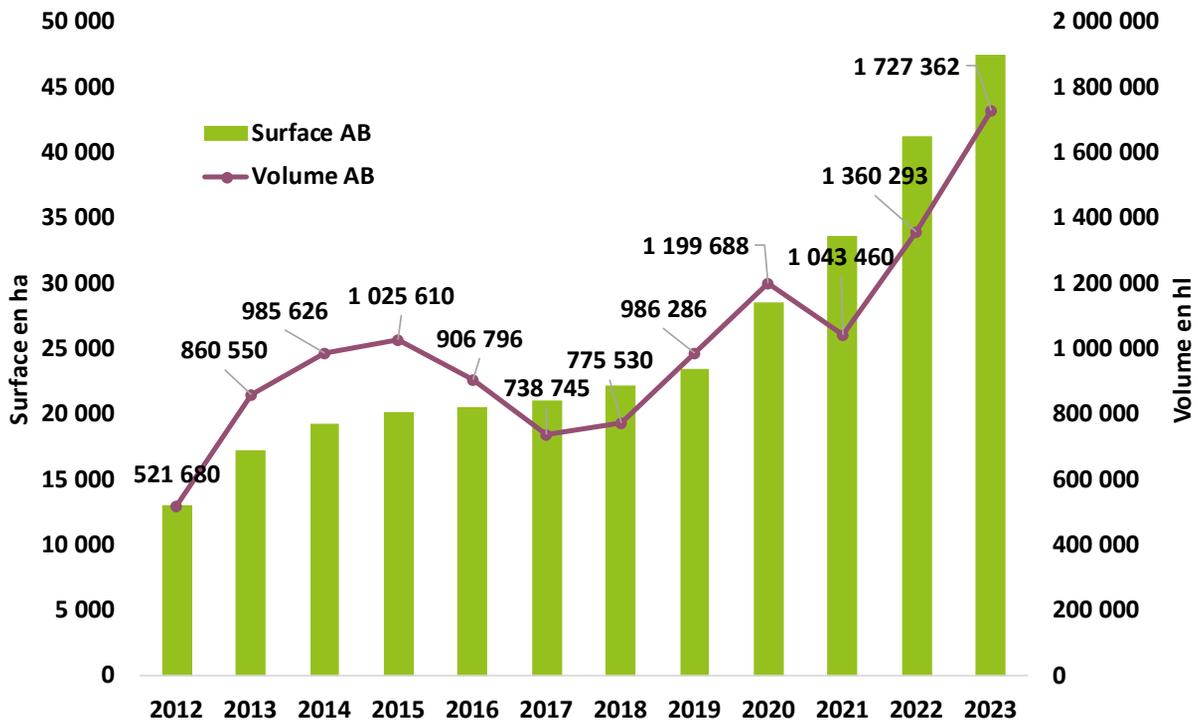


VINS BIO PRODUITS ET MIS EN MARCHÉ

Les volumes de vins bio occitans

En 2023, on estime la production de vin bio en Occitanie à environ 1.7 Mhl soit une progression de 13% par rapport à 2022, en tenant compte de la baisse de rendement mais aussi de l'augmentation des surfaces en bio. L'Occitanie contribue à environ 35% de la production de vin bio nationale.

Evolution des surfaces viticoles certifiées bio d'Occitanie et des potentiels de récolte
Source : Agence Bio / OC, ORAB IBO 2024



Selon l'observatoire SudVinBio, l'équivalent de 73% des volumes produits en 2023 ont été commercialisés sur la campagne 2023/2024 (61% pour les coopératives et 82% pour les caves particulières) et les 27% restant rentrent dans les stocks ou sont déclassés à la commercialisation.

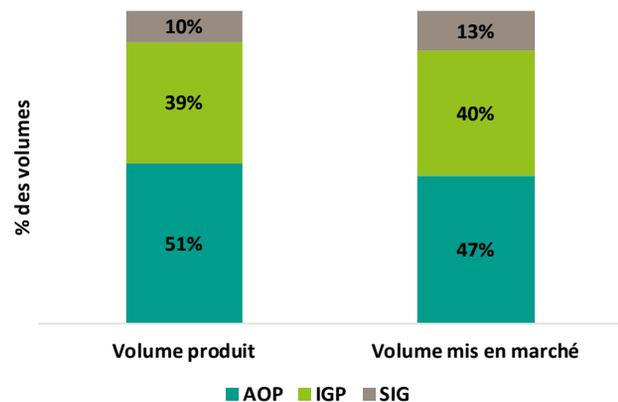
Selon l'enquête de La Coopération Agricole d'Occitanie (LCAO), 80% du volume commercialisé par les coopératives est en vrac, 20% en conditionné alors que côté caves particulières, selon l'observatoire SudVinBio, ce sont 35% des volumes commercialisés qui sont en vrac et 65% en conditionné.

LCAO confirme les difficultés de commercialisation pour les coopératives depuis 2023 avec une augmentation significative des stocks et un ralentissement des sorties de chai : 30% des vins bio ont été vendus en conventionnel en 2023.

Les qualités de vins bio occitans mis en marché

Selon les données SudVinBio sur ses adhérents sur la campagne 2023-2024, les caves coopératives commercialisent majoritairement leurs vins en IGP et AOP, cependant la part des SIG progresse depuis 4 ans. La part des AOP fluctue entre 20 et 30% selon les années.

La répartition par qualité de la production des caves particulières est estimée à 51% d'AOP, 39% d'IGP et 10% de SIG. Pour la campagne 2023-2024, la proportion d'AOP mis sur le marché est de 47%, elle diminue au profit des SIG.



Volumes produits et mis en marché par les caves particulières adhérentes par segment
Source : Enquête SudVinBio 2024

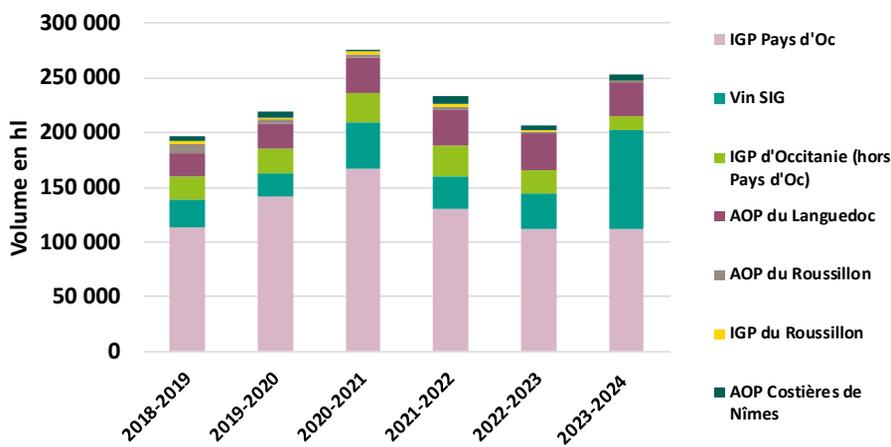


FOCUS SUR LES VENTES EN VRAC AUX NEGOCES EN OCCITANIE

Les ventes de vins bio occitans en vrac

Jusqu'en 2022, les ventes vrac représentaient 20 à 25% des volumes récoltés. Depuis 2 ans, la vente vrac s'est stabilisée alors que les niveaux de récolte ont fortement augmenté, les ventes vrac représentent donc 15% des volumes de récolte d'Occitanie, la majorité du vin bio étant vendu en conditionné. Les données sur les ventes des vins bio en conditionné sont peu disponibles à ce jour.

Certaines interprofessions identifient spécifiquement les volumes et prix de vin commercialisés en vrac. Les ventes vrac regroupant les appellations : IGP «Pays d'Oc», les IGP d'Occitanie (hors «Pays d'Oc»), les IGP du Roussillon, les AOP du Languedoc (incluant notamment l'AOP «Languedoc» ou «Faugères», mais hors «Fitou», «Corbières» et «Minervois»), les AOP du Roussillon, l'AOP «Costières de Nîmes», et les SIG, représentent un volume de plus de 250 000 hl sous contrat pour la campagne 2023-2024. Elles sont en hausse de 21% par rapport à la campagne précédente, après 2 ans de baisse des ventes en volume.



Evolution des volumes vracs contractualisés sur certaines appellations d'Occitanie

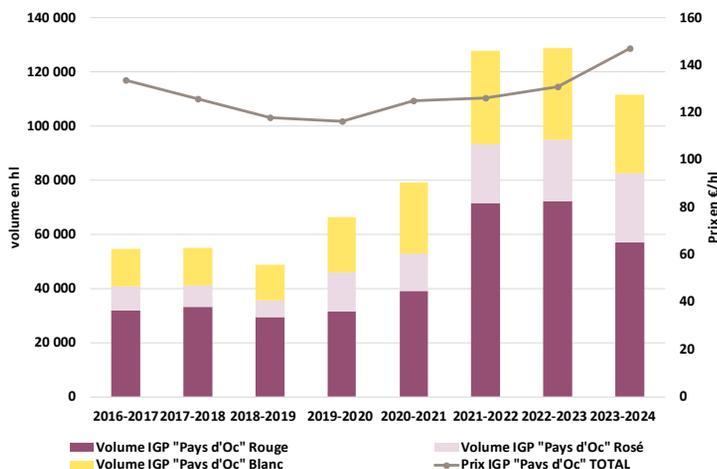
Source : Suivi des contrats vrac (hors contrats intra-groupe) Inter-Sud - FranceAgriMer, SudVinBio 2024

Focus sur IGP «Pays d'Oc» bio et AOP «Languedoc» bio

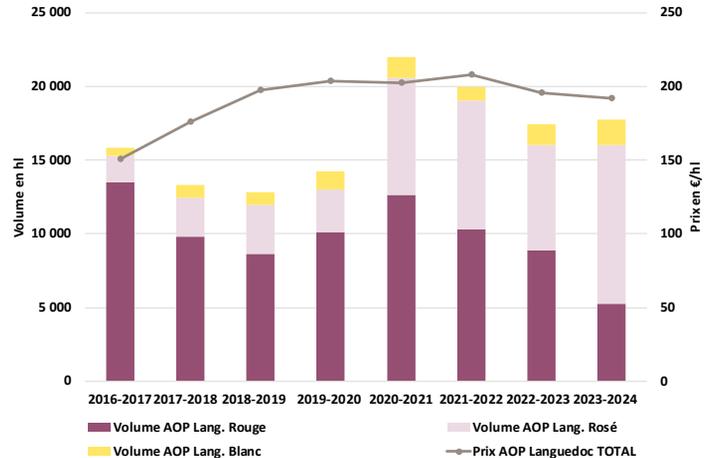
Après quatre années de demande croissante en vin bio (2017 à 2021), entraînant une hausse des prix moyens, les ventes vrac sont en recul. En IGP «Pays d'Oc» bio, on constate un ralentissement depuis 2022. En fin de campagne 2024, la demande se stabilise en volume par rapport à la campagne précédente (+0,3%) avec un prix moyen de transaction de 133€/hl en IGP «Pays d'Oc» (-7,9% par rapport à 2022), comparable aux prix de la campagne 2016-2017.

Ce sont les rouges qui sont le plus en recul, -8,9% par rapport à la précédente campagne. La demande pour les rosés augmente (+12,9%) et reste stable pour les blancs (+1,1%).

Sur la campagne 2023-2024, la tendance est la même en AOP «Languedoc», avec une demande en volume qui progresse de 2% et un prix moyen de transaction en fin de campagne à 192€/hl, en recul de 2% par rapport à la précédente campagne.



Evolution des ventes vrac bio IGP «Pays d'Oc» (août N à juillet N+1)
Source : Inter Oc



Evolution des ventes vrac bio AOP «Languedoc» (août N à juillet N+1)
Source : CIVL



LA CONSOMMATION DES VINS BIO EN FRANCE

Les achats de vin bio par les ménages français

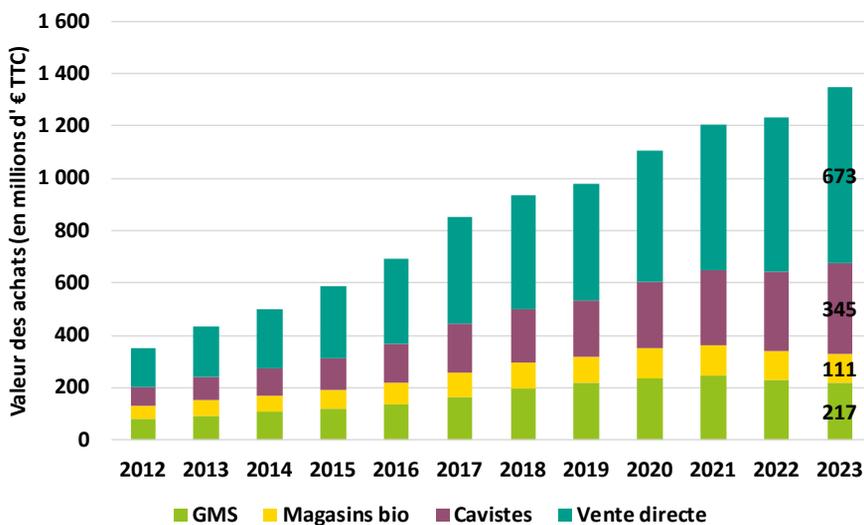
En 2023, la consommation des vins bio en France par les ménages (hors RHD) est en croissance en valeur de +9% et atteint 1,3 milliards d'€ (TTC). C'est la filière qui progresse le plus en valeur en 2023 au sein d'un marché bio stable (0% par rapport à 2022). Cette augmentation en valeur relève en partie de l'inflation, même si celle-ci est moins marquée en bio (+7,7%) et estimée à +7,5% pour la filière vin, que sur le reste de l'agroalimentaire (+11,8%).

Le vin bio représente 11% de la vente en valeur des produits bio en France.

La part de vin bio (en volume départ chai) commercialisé en 2023 représente 6% de la consommation de vin en France.

Evolution des achats de vin bio par les ménages français

Source : Agence Bio / AND-I



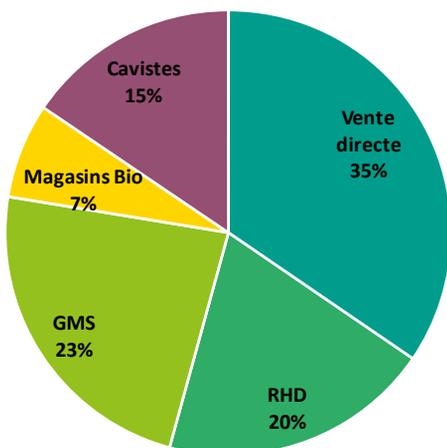
1,3 Md€ en 2023
+9% / 2022

Focus sur les prix moyens de vente :
Le prix moyen d'un vin bio en 2023 (tout circuit de distribution hors RHD) est de 8,3€/col TTC, en augmentation de 5,4% par rapport à 2022.

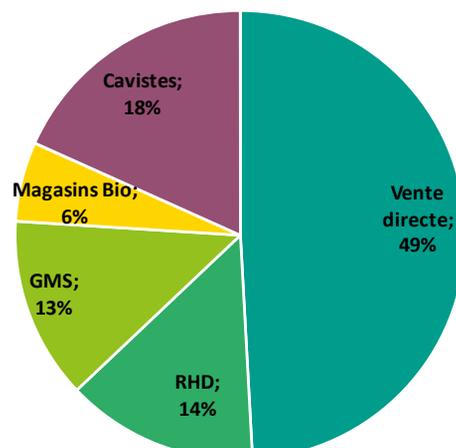
La vente directe, circuit principal de vente des vins bio

Selon l'enquête Agence Bio-AND-I, en 2023, les vins bio sont principalement écoulés via la vente directe (35% des volumes), suivie par la GMS (23%), la RHD (20%), les cavistes (16%) et les magasins bio (7%). Les volumes vendus en GMS et magasins bio diminuent (-8% en GMS et -1% en magasins bio) mais progressent en vente directe (+8%) et chez les cavistes (+10%).

Les volumes vendus en vente directe et chez les cavistes sont mieux valorisés : la vente directe représente la moitié de la valeur des ventes, alors que la GMS n'en représente que 13%. Tous les circuits progressent à l'exception de la GMS (-4,5% en valeur). La vente directe a la plus forte croissance (+14,3% en valeur). Les magasins bio retrouvent une croissance à +1,8%.



Répartition des volumes par circuit de distribution
Source : Agence Bio / AND-I, 2023



Répartition des valeurs par circuit de distribution
Source : Agence Bio / AND-I, 2023



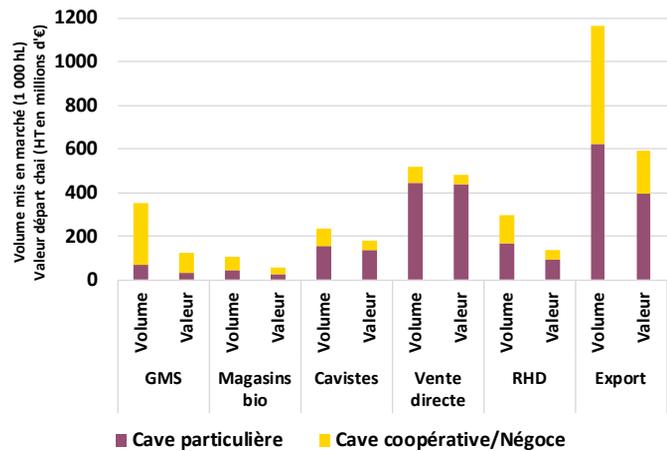
ORGANISATION DU MARCHÉ DES VINS BIO

Diversité de la distribution selon les caves particulières ou coopératives

Le principal circuit pour les caves particulières est la vente directe qui représente 50% de leur vente en volume sur la France. Elles contribuent à 85% des volumes de vins bio distribués via ce circuit.

Les coopératives et le négoce sont plutôt tournés vers la vente en GMS, qui représente environ 56% de leur vente en volume en France. Ils contribuent à près de 80% des volumes de vins bio distribués via ce circuit.

Or, c'est en GMS que l'on constate une dégradation des ventes, qui impacte surtout les ventes en vrac et expose plus fortement les coopératives aux difficultés du marché.



Part de marché en volume et valeur de chaque circuit
Source : Agence Bio / AND-I, SudVinBio

Import et export des vins bios

Les vins bio consommés en France sont principalement d'origine nationale, l'import est très limité (13 millions d'euros HT en 2023), soit 1,4% du marché du vin bio français.

L'exportation représente une part significative des débouchés. En 2023, 44% des volumes de vins bio produits en France ont été exportés. Le volume de vin bio exporté est en croissance de 9% par rapport à 2022. 38% de la valeur des ventes de vins bio se réalisent à l'export. Les exportations de vin bio atteignent 590 millions d'euros (HT départ chai) en 2023, soit une progression de 5% par rapport à 2022.

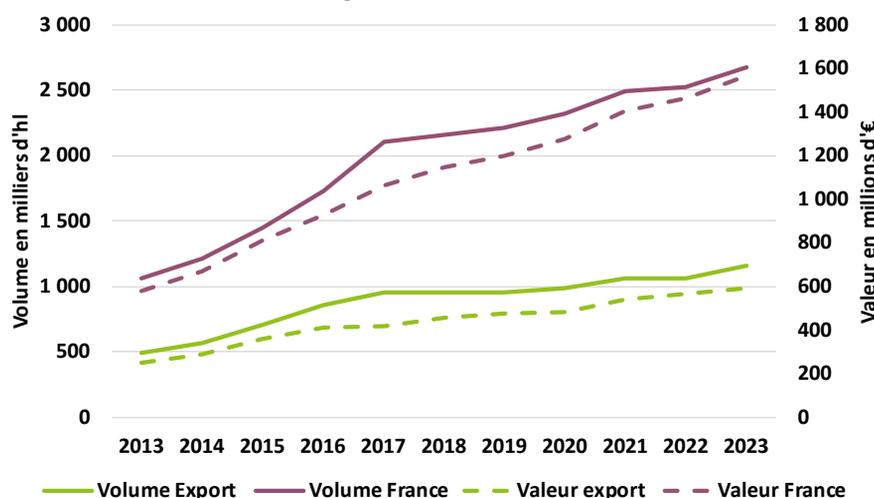
En 2023 54% des volumes de vin bio exportés proviennent des domaines (67% de la valeur) et 46% du négoce et des coopératives (33% de la valeur).

L'Allemagne est le premier importateur mondial de vins bio (principales origines : Espagne, Italie et France). Les Etats-Unis sont un important marché pour le vin bio, avec des ventes qui se sont élevées à 341 millions € en 2023 (+2,5 % par rapport à 2022). Les vins français représentent environ 40 % des volumes de vins bio importés par les Etats-Unis.

Les ventes de vin bio à l'export représentent près de 5% de la valeur des exportations françaises de vin et près de 9% des volumes.

Evolution des ventes de vin bio français en France et à l'export

Source : Agence Bio /AND-I, SudVinBio

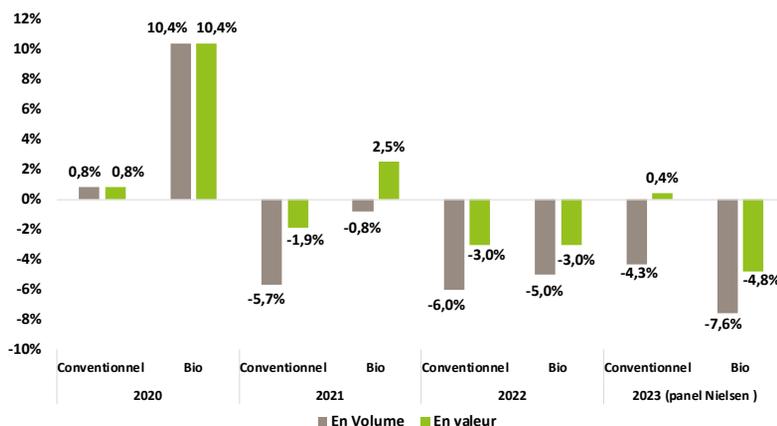




MARCHÉ DES VINS BIO EN GRANDE DISTRIBUTION (GMS)

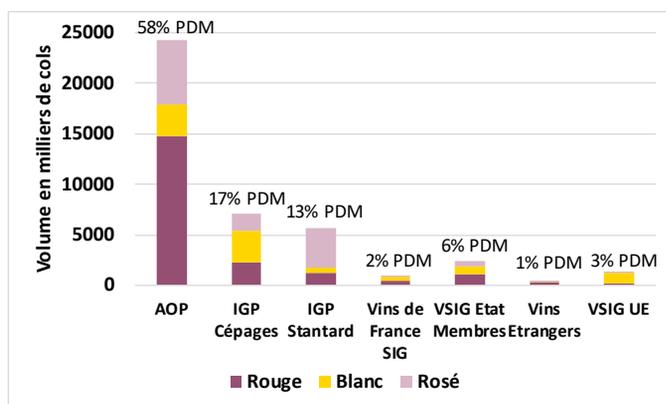
Repli de la vente des vins bio en GMS

La filière vin en GMS connaît un repli en conventionnel depuis quelques années. Dans ce contexte les ventes de vins bio ont au contraire fortement progressé en 2018 et ont connu encore 3 ans de croissance (2019-2021). Le repli du rayon vin bio ne s'est réellement fait sentir qu'à partir de 2022. La conjoncture inflationniste a poussé la grande distribution à moins référencer de bio, ce qui accentue le recul des ventes en bio par rapport au conventionnel.



Evolution des ventes de vins bio tranquilles en GMS (hors HD et EDMP)
Source : IRI/Nielsen, SudVinBio

Part de marché des vins bio tranquilles en GMS



La part de marché (PDM) des vins bio en août 2024 représente 3,9% du volume et 5,8% de la valeur des ventes françaises de vins tranquilles en GMS. La part de marché reste stable (-0,15% en volume et -0,26% en valeur) sur la période d'août 2023 à août 2024.

Les ventes de vins bio tranquilles sont en recul de 7,9% en volume (42 millions de cols) et de 6,1% en valeur (256 millions d'€). Les AOP et les IGP cépages représentent 88% des ventes en volume. Les vins rouges représentent 48% des PDM, les rosés, 31% et les blancs 21%. En parallèle, les ventes de vins tranquilles conventionnels sont en recul de 4,6% en volume et 4,2% en valeur.

Part de marché en volume des vins bio tranquilles
Source : Panel Circana - août 2023 à août 2024 - SudVinBio

Source: Panel Circana sur les vins tranquilles (hors VDN et effervescents) à POB sur 12 mois glissants (total concept HMSM + e-commerce GSA + prox) - août 2023 à août 2024

Performance des vins bio tranquilles par couleur et segment

L'ensemble des segments toutes couleurs confondues est en recul sur la période août 2023 - août 2024. Les vins rouges sont les plus touchés et accusent un recul des ventes de 12,1% en volume et de 10% en valeur. Les blancs résistent mieux (-2,2% en volume et -1,4% en valeur). Le segment des AOP est le plus en recul : -9,8% en volume et -8,3% en valeur.

Seuls les IGP Standard rouges et les IGP Cépages rosés progressent (respectivement +3,3% et +3,9% en volume). Les IGP Cépages blancs se maintiennent (+0,7% en volume).

Evolution des ventes par couleur
Source : Panel Circana - août 2023 à août 2024

	Rouge	Blanc	Rosé
Volume	-12.1%	-2.2%	-4.7%
Valeur	-10%	-1.4%	-2.4%
Prix/col	+2.4%	+0.8%	+2.4%

Evolution des ventes par segment
Source : Panel Circana - août 2023 à août 2024

	AOP	IGP Cépages	IGP Standard	SIG France
Volume	-9.8%	-3.6%	-2%	-9.2%
Valeur	-8.3%	-1.6%	+2.6%	-3.5%
Prix/col	+1.7%	+2.1%	+4.7%	+6.2%



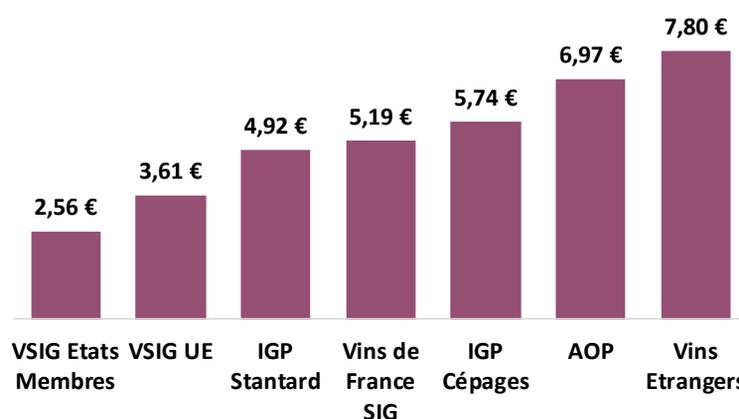
MARCHÉ DES VINS BIO EN GRANDE DISTRIBUTION (GMS)

Prix moyen des vins bio en GMS

Le prix moyen TTC par col d'un vin bio en GMS, tous segments confondus, est de 6,10€ en 2024 soit une augmentation de 2,3% par rapport à 2023.

Les IGP Standard et les SIG France recueillent une hausse de prix significative (+4,7% à 4,92€ TTC/col pour les IGP Standard et +6,2% pour les SIG France à 5,19€ TTC/Col) d'août 2023 à août 2024.

Les AOP à 6,97€ TTC/col augmentent légèrement (+1,7%), de même que les IGP Cépages (+2,1%) à 5,75€ TTC/col.



Prix moyen de vente TTC/col en GMS
Source : Panel Circana - août 2023 à août 2024

Focus sur les appellations régionales

Les appellations d'Occitanie (51 appellations dont 29 AOP et 22 IGP, recensées par le panel) représentent 36% du volume des ventes françaises de vins bio tranquilles en GMS, soit une progression de 2% d'août 2023 à août 2024.

En valeur, la part de marché (PDM) des appellations régionales (AOP et IGP) atteint les 33% (+2% sur la période).

Les AOP représentent 26% en volume et 30% en valeur des PDM Bio d'Occitanie et les IGP 74% en volume et 70% en valeur.

Les ventes en France de l'ensemble de ces appellations régionales sont en recul de 2,2% en volume et stable en valeur (+0,31%) sur la période d'août 2023 à août 2024. Le prix moyen d'un vin bio d'Occitanie est de 7€ TTC/col (+2,6% par rapport à 2023), les AOP, 7,7€ TTC /col et les IGP, 6,2€ TTC/col.

Palmarès des appellations régionales

TOP 3 des IGP régionales bio vendues en GMS :

- IGP Pays d'Oc (66% en vol. et 70% en val.),
- IGP Sable de Camargue (15% en vol. et 13% en val.),
- et IGP Terres du Midi (6% en vol. et 5% en val.)

TOP 3 des AOP régionales bio vendues en GMS :

- AOP Sable de Camargue (29% en vol et 20% en val.),
- AOP Languedoc (20% en vol. et en val.),
- et AOP Corbières (10% en vol. et en val.)

RQ : en juillet 2023, l'IGP Sable de Camargue passe en AOP





PROFIL DES ACHETEURS DE VINS BIO

L'étude Millésime BIO-Circana, menée du 5 au 9 septembre 2023 sur 1 054 consommateurs de vin bio français visait à mieux connaître les acheteurs de vin bio aujourd'hui et à caractériser leurs habitudes d'achat.

Les acheteurs de vins bio sont plutôt des consommateurs aisés (39% de CSP+*), urbain, d'âge moyen la cinquantaine. Mais le bio continue à recruter avec 39% de néo acheteurs de vin bio (qui ont commencé à acheter au cours des 12 derniers mois) et un profil qui tend à se rajeunir et se diversifier : on rencontre davantage de CSP-* (33% vs 26% en moyenne des acheteurs de vin bio), d'inactifs (42% vs 35% en moyenne) et d'acheteurs de moins de 25 ans (12% vs 5% en moyenne).

(*) catégories socioprofessionnelles : + ou -, sous-entendu disposant d'un pouvoir d'achat plus ou moins élevé que la moyenne.

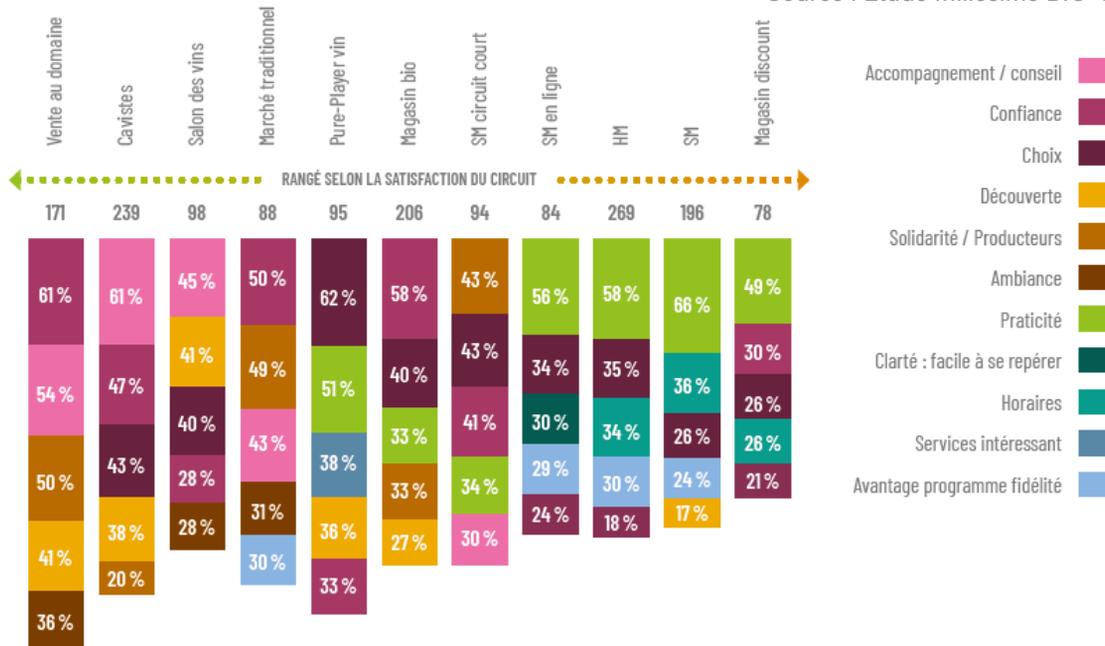
Aujourd'hui, 54% des acheteurs de vin bio en achètent au moins une fois par mois et plus d'un acheteur sur 4 en achète au moins 2 fois par mois.

Que ce soit depuis un an ou en prévision pour l'avenir, on note une dynamique positive d'achat (ou de prévision d'achat) de vin bio. En effet, 37% de ces acheteurs pensent avoir augmenté leurs achats depuis un an (contre 11% qui pensent les avoir diminués) et 32% pensent augmenter leurs achats de vin bio à l'avenir (contre 12% qui pensent les diminuer).

92 % des acheteurs de vin bio sont mixtes, achetant en moyenne 42 % de vins bio et 58 % de vins non bio. Or, ceux qui prévoient d'augmenter leurs achats de vin bio sont plus nombreux que ceux qui prévoient d'augmenter leurs achats de vins non bio.

Les acheteurs de vins bio fréquentent plus de circuits pour leurs achats de vin bio (3,2 circuits) que pour leurs achats de vins non bio (2,5 circuits). Les cavistes (fréquentés par 44% des acheteurs), la vente directe (39% des acheteurs) et les magasins bio (31% des acheteurs) sont plus fréquentés pour l'achat de vin bio que de vin non bio contrairement à la GMS, qui accueille tout de même 82% des acheteurs de vin bio. Ce dernier circuit est pratique, attractif pour les prix et présente une large offre de produits et de conditionnement. Cependant il est mal noté par les acheteurs en termes de satisfaction globale car il propose peu de conseil. Enfin, quel que soit le circuit, 1 acheteur sur 3 plébiscite les vins bio de petits producteurs locaux mais aussi les vins bio sans sulfites ajoutés.

Raisons du choix d'un point de vente
Source : Etude Millésime BIO-Circana 2023



En résumé : Le vin bio continue à recruter. Les attentes des acheteurs de vins bio sont claires : du local, des vins de qualité, du conseil, le contact avec les producteurs. Chaque circuit a sa spécificité et ses atouts pour répondre à ces attentes, mettre en avant une offre bio et garantir un bon rapport qualité-prix.



COMMUNICATION ET EVENEMENTS REGIONAUX



Bioréflexe : Interbio Occitanie et ses membres fondateurs ont souhaité contribuer activement à la promotion de la Bio régionale en créant une campagne de communication de grande envergure s'inscrivant dans le prolongement de la campagne nationale #BioRéflexe. C'est ainsi qu'en 2023 est lancée la 1ère campagne à destination du grand public pour faire de la bio régionale leur nouveau réflexe "Pour nous, pour la planète - Pour nos producteurs d'Occitanie #BioRéflexe". Soutenue par la Région Occitanie, la campagne consiste en la création de supports et vidéos, repris par de l'affichage média, des spots radio, de la presse, de l'achat digital et des animations/dégustation en magasin bio.

<https://www.interbio-occitanie.com/en-occitanie-faisons-passer-le-bioreflexe/>



Millésime BIO : organisé par l'association SudVinBio est le plus grand salon professionnel international dédié aux vins et boissons alcoolisées bio. 1 500 exposants de toutes les régions viticoles françaises et internationales, 50 pays représentés (dont 20% d'étrangers) ainsi que 11 000 acheteurs français et internationaux sont attendus en 2025 pour la 32ème édition. Dès 2025, les visiteurs accéderont également à une offre toujours plus complète avec l'arrivée sur le salon des boissons No-Low et toujours les espaces Beer&Bio, Cider&Bio, Spirit&Bio ainsi que des zones dans l'œnothèque dédiées aux vins en vrac de la Région Occitanie, à la biodynamie et pour la première fois aux vins issus de cépages résistants. En 2025, c'est également la 2ème édition du concours "La biodiversité, c'est mon domaine", qui récompense les initiatives des vignerons bio visant à renforcer la vitalité des écosystèmes.



Challenge Millésime BIO : le concours mondial des vins et bières Bio, organisé par SudVinBio est le plus grand concours mondial de vins et bières biologiques. Créé en 2007, il compte quelques 1 850 vins et 140 bières pour l'édition 2025. Les médaillés sont à retrouver en libre dégustation sur le "Bar Challenge" du salon Millésime BIO. En 2024 ce sont 537 vins et 42 bières qui ont été médaillés.



La Fête du vin bio : l'événement grand public, qui se déroule du 1er au 15 février 2025 prend ses quartiers à Montpellier et sa Métropole pour sa 2ème édition. Au programme : des animations autour des vins bio (dégustations, ateliers, conférence...) et un vitinéaire urbain durant lequel les cavistes, restaurants, bars à vin et magasins spécialisés bio font découvrir une sélection de vins bio rouges, blancs, rosés, oranges, effervescents. Cette année, les domaines viticoles bio de la métropole intègrent le vitinéaire. Plus d'infos : <https://www.lafeteduvinbio.com/fr/index>.



Site levinbio.fr : s'intéresser au vin bio, c'est découvrir ses vignerons et leurs pratiques viticoles, ses bienfaits sur l'environnement, son système de labellisation et de législation. La plateforme dédiée au vin biologique vous invite à une «vinodyssée» du raisin au verre : <https://www.levinbio.fr/>

L'OBS de la Bio EN OCCITANIE

Document réalisé par Interbio Occitanie dans le cadre de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique d'Occitanie

Rédaction : Sara Brunel (IBO) et Valérie Pladeau (SudVinBio), avec la participation de Delphine Antolin (La Coopération Agricole Occitanie)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site internet :
<https://www.interbio-occitanie.com>



Bibliographie

- Données Agence Bio -OC- Certifications 2023 et notifications 2024
- Agence bio/AND-I – Evaluation de marché
- Agence Bio - Carnet Europe et Monde
- Enquête LCAO pour les chiffres des coopératives (enquête auprès des caves coopératives produisant du bio - avec 48% de retour, soit 70% de la production bio des coopératives)
- Observatoire SudVinBio pour les chiffres des caves particulières (enquête auprès des 413 adhérents caves particulières qui représentent 33% de la surfaces des caves particulières bio régionales et 27% de la surface viticole bio régionale)
- Données contrats vrac - InterSud - Inter Oc - CIVL - FranceAgriMer
- Panel IRI - Nielsen
- Panel Circana sur les vins tranquilles (août 2023-août2024)
- Etude Millésime BIO-Circana 2023
- Données InterSud et FranceAgriMer

EN PARTENARIAT AVEC

